

## Informations sur les agents pathogènes chez l'homme – Le vaccin protège !

### Qu'est-ce que la rubéole?

La rubéole est une maladie infectieuse contagieuse déclenchée par le virus de la rubéole. Chez l'enfant, la rubéole se déroule généralement sans complications. Chez la femme enceinte, la rubéole risque en revanche de laisser de graves séquelles chez l'enfant à naître. La vaccination a permis de réduire considérablement le nombre de cas dans le monde et en Allemagne.

### Comment la rubéole se transmet-elle ?

#### *D'homme à homme*

La rubéole se transmet uniquement d'homme à homme, le plus souvent par voie aérienne. Par exemple, la personne malade diffuse le virus de la rubéole par projection de gouttelettes en toussant ou en éternuant. Ces gouttelettes peuvent ensuite atteindre les muqueuses ou les voies aériennes supérieures d'autres personnes par inhalation. Les femmes enceintes atteintes de rubéole peuvent transmettre le virus à l'enfant qu'elles portent.

### Quels sont les symptômes de la maladie ?

#### *Chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte*

Les symptômes sont souvent légers. L'éruption cutanée caractéristique, avec de petites taches, commence sur le visage pour se répartir sur l'ensemble du corps. L'éruption disparaît au bout d'un à trois jours. Elle peut être précédée de symptômes généraux, tels qu'un gonflement des ganglions lymphatiques au niveau du cou et derrière les oreilles, des symptômes similaires à ceux d'un refroidissement, des maux de tête, une température élevée et une conjonctivite. Les enfants ne présentent souvent qu'une éruption cutanée, tandis que les symptômes généraux et les douleurs articulaires sont plus fréquents chez les adultes. Jusqu'à 50 % des infections sont asymptomatiques. Les complications sont rares, mais peuvent survenir plus fréquemment avec l'âge. Il s'agit par exemple d'une bronchite, d'une otite, d'une encéphalite, d'une myocardite, d'une péricardite ou d'une diminution du nombre de plaquettes accompagnée d'hémorragies.

#### *Chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte*

L'embryopathie rubéoleuse est dangereuse. Celle-ci peut se développer lorsque la femme enceinte transmet le virus de la rubéole au fœtus. L'enfant peut alors présenter de graves lésions au niveau de l'oreille interne, du cœur, des yeux et d'autres organes comme le cerveau, le foie ou la rate.

- ▶ Au cours des douze premières semaines de grossesse, 90 % des embryons subissent des séquelles si la femme enceinte contracte la rubéole pendant cette période.
- ▶ Les séquelles peuvent également survenir lors d'une phase ultérieure de la grossesse, même si cela est plus rare.
- ▶ Le virus peut provoquer des accouchements prématurés ou des fausses couches.
- ▶ 15 à 20 % des enfants infectés ne survivent pas.

### Quand la maladie se déclare-t-elle et combien de temps est-elle contagieuse ?

Deux à trois semaines s'écoulent entre la contamination et le début de la maladie.

Les personnes malades sont contagieuses entre une semaine avant et jusqu'à une semaine après l'apparition de l'éruption cutanée. Les enfants atteints d'embryopathie rubéoleuse peuvent excréter le virus en grande quantité par les voies respiratoires et via l'urine jusqu'à l'âge d'un an.

Les personnes ayant guéri de la rubéole sont immunisées à vie.

### Qui est particulièrement vulnérable ?

La rubéole peut être contractée par toute personne non protégée par une vaccination complète ou n'ayant jamais eu cette maladie. La maladie est souvent plus grave chez l'adulte. La rubéole est particulièrement dangereuse pour l'enfant à naître lorsqu'une femme enceinte attrape la rubéole.

### Que faire en cas de contamination ?

- ▶ Avant de vous rendre chez le médecin, signalez que vous soupçonnez un cas de rubéole. Le cabinet pourra alors prendre les mesures de protection nécessaires, notamment pour les femmes enceintes.
- ▶ Il n'existe pas de traitement causal contre la rubéole. Seuls les symptômes peuvent être atténués.
- ▶ Il est recommandé aux personnes malades de rester chez elles et d'éviter tout contact avec des personnes non vaccinées ou dont la protection vaccinale n'est pas claire, en particulier les femmes enceintes, jusqu'au septième jour suivant le début de l'éruption cutanée.
- ▶ Il est recommandé aux personnes en contact avec des malades et dont la protection vaccinale est insuffisante ou inconnue de compléter leur vaccination contre la rubéole dans les meilleurs délais. Une vaccination post-exposition ne garantit pas que la maladie ne se déclarera pas, mais elle limitera toute nouvelle propagation.
- ▶ Les femmes enceintes ayant été en contact avec une personne malade doivent consulter leur médecin sans délai pour convenir de la marche à suivre. La vaccination post-exposition n'est pas possible pendant la grossesse.

## Que faire en cas de contamination ?

- ▶ La rubéole est soumise aux directives de la loi allemande de protection contre les infections. Les personnes ayant la rubéole ou présentant une suspicion de rubéole ne doivent pas se rendre dans les institutions communautaires (écoles) ou y travailler. Cela est également valable pour les personnes dont la protection immunitaire est insuffisante et vivant dans un foyer où un cas de rubéole s'est déclaré ou est soupçonné. Les personnes concernées doivent informer l'institution communautaire de la maladie.
- ▶ C'est le médecin traitant ou le service de santé publique compétent qui décide à quel moment la personne malade peut reprendre le travail ou fréquenter à nouveau l'institution communautaire.

## Comment me protéger ?

### Vaccin

La STIKO (commission allemande permanente de vaccination) recommande la vaccination contre la rubéole. Elle s'effectue à l'aide de vaccins ROR, qui protègent également contre la rougeole et les oreillons, ou de vaccins RORV, qui protègent également contre la varicelle.

- ▶ **Pour les enfants**, le vaccin est administré en deux fois. La première injection doit être réalisée à l'âge de 11 mois et la seconde à l'âge de 15 mois, mais pas plus tôt que quatre semaines après la première injection. Par souci de commodité, la première vaccination ROR peut s'effectuer dans le cadre de la visite de contrôle U6. La première injection de vaccin ROR peut avoir lieu dès l'âge de 9 mois si l'enfant intègre une institution communautaire avant l'âge de 11 mois. Il est important de vacciner aussi bien les filles que les garçons afin de protéger les femmes enceintes de la rubéole.
- ▶ **Pour les enfants et adolescents non vaccinés**, il est indiqué d'effectuer rapidement la vaccination en deux injections (espacées d'au moins quatre semaines).
- ▶ **Les femmes en âge de procréer** doivent être vaccinées en deux fois avant une grossesse. Il n'est plus possible d'administrer le vaccin contre la rubéole pendant la grossesse. Il est recommandé aux d'attendre au moins un mois après la vaccination pour tomber enceintes.
- ▶ Il est également recommandé aux adultes nés après 1970 et travaillant dans certains domaines d'activité de se faire injecter deux doses de vaccin ROR. Cela concerne le personnel des institutions communautaires, du domaine médical, des établissements de soin, des structures d'hébergement en commun, par exemple accueillant des réfugiés, et des établissements d'enseignement supérieur.

Évitez tout contact avec des personnes malades si votre protection immunitaire est insuffisante.

## Où puis-je m'informer ?

Le service de santé publique local se tient à votre disposition pour toute question. La rubéole étant une maladie devant être déclarée, elle possède des informations sur la situation actuelle et dispose d'une grande expérience en la matière.

Vous trouverez des informations (spécialisées) sur le site web du Robert Koch-Institut ([www.rki.de/roeteln](http://www.rki.de/roeteln)).

Vous trouverez d'autres informations sur la protection par la vaccination sur la page du Centre fédéral d'éducation pour la santé, Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung ([www.impfen-info.de](http://www.impfen-info.de)).



STEMPEL

### Éditeur:

Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung, Cologne. Tous droits réservés.  
Rédigé en collaboration avec le Bundesverband der Ärztinnen und Ärzte des Öffentlichen Gesundheitsdienstes e.V. (fédération allemande des médecins de la santé publique) et avec l'approbation de l'Institut Robert Koch.

Ces informations publiques peuvent être consultées et téléchargées gratuitement sur le site web: [www.infektionsschutz.de](http://www.infektionsschutz.de).